

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 04 JUIN 2020

L'an **deux mille vingt** et le **quatre** du mois de **juin** à **18 h 49**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : **28 mai 2020**.
Date d'affichage : **29 mai 2020**.

Etaient présents : Mmes Martine GRECO – France LAJOIE GUIEU -
MM. Henri COSENZA – Jean-Claude CUISINIER – Eric DUPUIS - Francis GRAÖ –
Philippe NOWAK – Eric SAUVAIRE – Jean-Claude TORMO –

Absent représenté : M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : M. Henri COSENZA –

DELIBERATION N° 2020/21 Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

**OBJET : COMMISSION : RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES
COMMERÇANTS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément aux recommandations du conseil scientifique COVID-19 dans son avis du 08 mai 2020, et aux dispositions de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il demande à ce que ce conseil municipal se tienne à huis clos. Cette disposition est approuvée à la majorité des membres présents.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite de la délibération N° 2020/17 précédemment prise, il convient de désigner les conseillers municipaux qui seront membres de cette commission.

Il propose de désigner Madame France LAJOIE GUIEU, Monsieur Jean-Claude CUISINIER et Monsieur Eric DUPUIS comme membres de cette commission.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **PREND** la décision de procéder à cette désignation à main levée ;
- **DESIGNE** Madame France LAJOIE GUIEU, Monsieur Jean-Claude CUISINIER et Monsieur Eric DUPUIS comme membres de la commission : relations avec les associations et les commerçants ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO